

## NOTATIONS 2023/2024

# Sous très **haute tension** !

Jeudi 26 janvier, la direction SNCF a présenté aux organisations syndicales le contingent de changements de niveau pour 2023/2024. Cette réunion a fait ressurgir, s'il le fallait encore, toutes les inégalités engendrées par la fin du Statut et la pression économique des SA ... qui ne cèdent que lors de conflits sociaux. La fédération SUD-Rail a averti la DRH SNCF ; l'exercice de notations 2023/2024 risque d'être conflictuel dans beaucoup de régions et de filières.

## 6000 niveaux pour satisfaire environ 27 000 statutaires.

La direction SNCF a débuté cette réunion nationale en nous expliquant que tout avait été donné lors de la NAO de décembre 2022 avec l'attribution d'un contingent supplémentaire à hauteur de 15% du contingent principal. Pour elle, cela permettait de ne pas leur faire baisser leurs statistiques et qu'il n'irait pas plus loin cette année.

Seulement, après les avoir alertés sur le contexte social et sur la « vraie vie du terrain », une proposition finale a été mise sur la table en ajoutant 743 niveaux supplémentaires (sans compter ceux issus de la NAO).

CONTINGENT FINAL 2023/2024 Y COMPRIS 15% NAO					
	Nbre de contingents	Mesures complémentaires	Contingent	15% NAO	Contingent final y compris 15% NAO
2	120	63	183	27	210
3	1 059	137	1 196	179	1 375
4	1 166	85	1 251	188	1 439
5	913	57	970	146	1 116
6	496	194	690	104	794
7	241	166	407	61	468
8	234	18	252	38	290
TA	37	8	45	7	52
TB	208	15	223	33	256
<b>Total</b>	<b>4 474</b>	<b>743</b>	<b>5 217</b>	<b>783</b>	<b>6 000</b>

Avec ce contingent final, ce sont 24,7% de cheminotes sur le niveau 1 qui doivent prendre le niveau 2.

Ces chiffres vont être répartis par CSE mécaniquement.

Au sein de SUD-Rail, nous regrettons qu'il n'y ait pas une vigilance nationale pour régulariser les fortes disparités.

Dans la même cohérence portée lors des dernières négociations salariales, la fédération SUD-Rail a exigé que les niveaux soient répercutés d'une manière plus forte au niveau des classes de l'exécution (2/3/TA) et à la maîtrise. Au contraire de la délégation UNSA, ce n'est pas la situation des H 37 qui nous inquiète le plus au sein du corps social cheminot. La direction SNCF a répondu à nos exigences unitaires. Il est à noter que les fédérations SUD-Rail - CGT - CFDT ont été à l'offensive ensemble durant cette négociation ; il faudra faire pareil dans les établissements pour l'intérêt collectif.

## Localement, nous ne lâcherons rien dans les réunions de notation !!

Avec le rapport de force, de ces derniers mois, la DRH Groupe a été obligée de lâcher des mesures concernant l'évolution professionnelle et la rémunération des agente-s. Nous savons déjà, que de nombreux /ses dirigeante-s au niveau des établissements, ne soutiennent pas ces décisions et vont tout faire pour appliquer leurs propres directives.

- ⇒ Des infractions au GRH 0268 sont déjà caractérisées au niveau de plusieurs CSE TER en ne respectant pas les circonscriptions de notations. Les directions concernées font le maximum pour éloigner du terrain ce moment important pour le déroulement de carrière des statutaires.
- ⇒ Des délégué-e-s de notations risquent d'être **dépourvues de contingents supplémentaires en position** à la suite de l'absence de mesures compensatrices avec l'arrêt des embauches au statut
- ⇒ **L'équité et la transparence seront nos priorités syndicales.** Tout en respectant les règlements, les équipes SUD-Rail vont sortir des expressions syndicales afin de contrôler collectivement les notations.

### ASCT : UN ACCORD DE SORTIE DE CONFLIT À APPLIQUER À LA LETTRE

Une petite musique, revenant de plusieurs établissements, nous oblige à tirer le signal d'alarme. Il semblerait qu'au sein de la SA Voyageurs, des directeurs/trices frondeurs/euses envisagent de ne pas respecter les mesures actées par le PDG de la SNCF à la suite de la mobilisation gagnante des ASCT de ces dernières semaines.

Ces prochains jours, des réunions, avec les organisations syndicales, vont se dérouler au niveau de chaque CSE pour expliquer la mise en place de l'accord de sortie de conflit signé le 22 décembre. **A la moindre interprétation et/ou provocation de la direction, on passera à l'action syndicalement.**

## Nous refusons que les contractuels soient à l'écart !

La fédération SUD-Rail revendique, depuis toujours, des méthodes homogènes pour l'ensemble des salarié-es (statutaires / contractuel-le-s) concernant l'évolution professionnelle. Nous y sommes attaché-es car c'est l'un des moyens pour contrer la division et l'individualisme instaurés par les patrons.

Nous n'allons pas y aller par quatre chemins : l'accord de transposition de l'accord de branche relatif aux classifications et rémunérations affirme des directives claires qui répondent à nos revendications dans l'intérêt des contractuel-le-s. **Notre organisation syndicale assume sa signature et cela nous renforce davantage à le faire appliquer. Si les blocages persistent du côté de la direction SNCF, notre réponse ne se fera pas attendre**

Par tous les moyens à notre disposition, nous allons faire en sorte que l'ensemble des agents contractuel-le-s puissent connaître leurs changements de rémunération, les évolutions possibles, et que leur situation individuelle puisse être examinée dans la période des notations qui s'ouvre,

CETTE ANNÉE JE NE VOUS AUGMENTE PAS.  
ÇA MOTIVERA PEUT-ÊTRE LES AUTRES.



**Nous allons agir pour notre avenir ces prochains jours.  
En grève pour nos retraites ! Intraitables pour nos carrières !**